



DEPARTEMENT de L'ISERE

Service Départemental RTM = Restauration des Terrains en Montagne
42 Av. Marcelin BERTHELOT - 38100 GRENOBLE - tel: 22 21 54

Direction Départementale de l'Agriculture
42 Av. Marcelin BERTHELOT - 38100 GRENOBLE - tel: 09 41 09

Direction Départementale de l'Équipement
9 Quai CREQUI - 38000 GRENOBLE - tel: 47 74 18

RISQUES NATURELS
COMMUNE DE ST JOSEPH DE RIVIERE
10 MAI 1988

Pour aménagement à moyen terme
L'Attack
Pour aménagement à long terme
L'Attack
Pour aménagement à long terme
L'Attack

N° INSEE 405	LEGENDE	
Code du risque		
INONDATIONS		
1, bleu	Zone submersible de fond de vallée - Construction réglementée	Feuille 1
1, bleu	Zone inondable par ruissellement sur versant	Construction autorisée sous conditions
2	Zone mareeuse	Construction autorisée sous conditions
CRUES TERRENTIELLES		
3 violet	Zone de débordement des torrents - Construction interdite (sauf conditions particulières)	
4	Zone d'instabilité du lit	Construction interdite
GLISSEMENTS DE TERRAINS		
5, orange	Glissements importants	Construction interdite
5, orange	Glissements de faible ampleur et terrains de stabilité douce	Construction autorisée sous conditions
AVALANCHES-ÉBOUTEMENTS		
6, rouge	Zone dangereuse	Construction interdite
6, bleu	Zone de moindre risque	Construction autorisée sous conditions
EFFONDREMENTS		
7	Zone d'effondrements	Construction réglementée
NOTA	Construction réglementée = interdite ou autorisée sous conditions suivant le cas.	
Geologue Liliane BESSON	Etabli 25 11 1983	ECHELLE
Dessinateur	Modifie 12 4 1984	1 / 10000
	Approuve 198	